



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'autoproduction d'ESB atténue la flambée des prix de l'électricité

L'envolée des prix de l'électricité en Europe entraîne un renchérissement de l'énergie de 6,50 ct./kWh dans l'approvisionnement de base. Les tarifs pour l'utilisation du réseau grimpent légèrement pour les clients basse tension. L'augmentation des prix des services système de 0,30 ct./kWh par Swissgrid accentue la hausse des tarifs. Au total, les clients d'ESB devront payer environ 30 % de plus pour l'électricité en 2023.

Un ménage moyen équipé d'une cuisinière électrique et d'un sèche-linge consomme environ 4 500 kWh d'électricité par an et paye environ 3 francs d'électricité par jour en 2022. En 2023, les frais d'électricité quotidiens augmenteront d'environ 90 centimes pour atteindre 3,90 francs. Grâce à la part élevée d'autoproduction d'ESB, cette augmentation est nettement inférieure à la hausse des prix du marché de l'électricité. Ces derniers se sont multipliés par 20 depuis 2021, passant d'environ 5 ct./kWh à plus de 1 CHF/kWh. Les coûts des centrales électriques d'ESB n'ont pratiquement pas augmenté et atténuent ainsi la flambée des prix sur les marchés internationaux au profit des clients d'ESB.

Énergie

Les prix de l'électricité en Europe n'ont cessé de grimper en 2021, atteignant un pic à la fin de l'année. L'éclatement de la guerre en Ukraine en février 2022 a encore accentué cet effet et, entre-temps, les prix du marché ont atteint de nouveaux records. En conséquence, ESB aussi paye au prix fort l'électricité achetée sur le marché. En revanche, les coûts de l'électricité générée dans ses propres centrales de production et participations restent pratiquement inchangés. Avec une part de 50 % d'énergie provenant de ces centrales, ESB a pu amortir l'effet de l'explosion des prix du marché. Au total, il en résulte une augmentation des tarifs de l'énergie de 6,50 ct./kWh.

Utilisation du réseau

L'utilisation du réseau constitue environ 40 %, et donc une part déterminante, du prix global de l'électricité. Ce poste légalement réglementé est calculé sur la base des coûts réels de construction et de maintenance du réseau électrique. Le renouvellement et la maintenance des réseaux existants, ainsi que l'expansion et le renforcement sélectif des réseaux d'ESB sont nécessaires pour assurer la meilleure continuité de l'approvisionnement.

Les tarifs pour les clients de la catégorie Classique augmentent de 0,10 ct./kWh. La taxe de base pour les clients de la catégorie Classique Double augmente de 2.00 CHF/an. Pour le tarif industriel basse tension, le prix de la puissance augmente de 7.00 CHF/kW pour la catégorie Commerce A, et de 12.00 CHF/kW pour la catégorie Commerce B. Les tarifs de réseau pour les clients moyenne tension restent inchangés.

Pour tous les clients, le prix des services système de Swissgrid augmente de 0,30 ct./kWh et s'élève désormais à 0,46 ct./kWh.

Réinjection d'électricité dans le réseau

Le prix de l'énergie injectée dans le réseau augmente de 4,00 ct./kWh. En fonction du moment de l'injection au haut tarif ou au bas tarif ainsi que de la saison (hiver ou été), les prix de l'énergie renouvelable, y compris la promotion et la rémunération des CO₂, se situent désormais entre 12.00 et 16.00 ct./kWh.

Taxes

Le montant des redevances versées aux collectivités publiques et le supplément fédéral pour l'utilisation du réseau restent inchangés.

Pour le profil Elcom standard H4 (4 500 kWh/an: appartement de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge), il en résulte une augmentation de prix de 29 %, soit environ 320 CHF par an.

Les prix détaillés pour 2023 sont publiés en ligne depuis fin août sur www.esb.ch.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Heinz Binggeli
Directeur
Tél. 032 321 12 01
heinz.binggeli@esb.ch

Martin Kamber
Directeur Marketing & Vente
032 321 13 60
martin.kamber@esb.ch

Energie Service Biel/Bienne
Rue de Gottstatt 4
2504 Bienne

Publié le 01.09.2022